

Chroniques françaises

Suspect, à perpétuité

Olivier Tesquet Publié le 03/03/2017.



Trop dangereux pour être libre, pas assez pour rester en prison. Kamel Daoudi est le plus ancien assigné à résidence de France. Celui qu'on surnommait "le lieutenant de Ben Laden" jure avoir changé, mais le doute plane, semble-t-il, pour toujours.

A une lettre près, Kamel Daoudi aurait pu être prix Goncourt. Mais il jouit d'un titre beaucoup moins enviable : il est le plus ancien assigné à résidence de France. En cette fraîche matinée d'hiver, dans la ouate des fêtes de fin d'année, nous avons rendez-vous sur le quai de la gare de Saint-Jean-d'Angély. Son terminus momentané, niché dans les plis du bocage niortais, au cœur du « Midi atlantique », entre La Rochelle et Cognac. Charmante sous-préfecture de Charente-Maritime. 7 123 âmes au dernier recensement. 7 123, plus Kamel Daoudi. A la descente du train, on repère vite sa grande carcasse. Le quadragénaire de 1,90 mètre, tignasse frisée, barbe de trois jours et quelques, nous souhaite la bienvenue d'une poignée de main virile. De l'autre, il ne lâche pas son solide VTT, cadre 26 pouces et garde-boue prévoyant. « *Mon fidèle coursier* », plaisante-t-il. Un compagnon bridé : à pied ou debout sur les pédales, Daoudi n'a pas le droit de s'aventurer hors des limites de la commune.



Chroniques françaises

Retrouvez tous les épisodes de notre série

C'est l'histoire d'un individu dont l'Etat ne veut plus sans pouvoir s'en débarrasser. C'est aussi la chronique d'un homme en avance sur l'état d'urgence. Sa situation est, comme il la décrit lui-même, « *au carrefour d'Ubu roi, de Jarry, et du Procès, de Kafka* ». Condamné en 2005 à six ans de prison pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste — après s'être envolé pour l'Afghanistan avec un faux passeport en 2001 —, il a été déchu de sa nationalité française en 2006. Mais à sa libération anticipée en 2008, la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme) s'est opposée à son expulsion vers l'Algérie, au motif que sa vie pourrait être menacée dans son pays natal. Depuis, Kamel Daoudi est coincé au purgatoire : trop dangereux pour être laissé en liberté, mais pas assez pour être mis derrière les barreaux.



Sur la place de l'hôtel de ville, une poignée de jeunes trompent l'ennui sur un stand d'auto tamponneuses ; leurs enceintes Bluetooth crachent du rap saturé, les pots trafiqués de leurs motos pétaradent, même à l'arrêt. Un peu plus loin, à l'ombre d'une maison à colombages, un adolescent salue notre prisonnier mobile. Nous longeons l'abbatiale inachevée, et à chaque coin de rue, des vieux et des moins vieux se retournent sur notre passage. Car Kamel Daoudi est nouveau ici. Il est arrivé le 27 novembre, serré de près par un peloton du Raid. Sept gendarmes, deux véhicules, son vélo dans le coffre. Difficile de passer inaperçu.

Depuis cinq ans, il avait posé ses valises à Carmaux, dans le Tarn, sur les terres minières de Jaurès. Avec sa femme institutrice — convertie à l'islam avant leur rencontre — et ses quatre enfants, il avait trouvé un semblant de stabilité. Et une maison à retaper, après avoir été brinquebalé aux quatre coins de la France, de la Haute-Marne à la Creuse. Depuis le 24 avril 2008, neuf arrêtés sont venus ordonner ou modifier le lieu de son assignation à résidence. Pas question de le laisser se sédentariser.



Pour justifier sa dernière mesure d'éloignement, le ministère de l'Intérieur soutient que son « *comportement laisse présager un passage à l'acte violent, notamment sur les fonctionnaires de police de Carmaux* ». En septembre dernier, une perquisition administrative est menée à son domicile. Cinq officiers de police judiciaire et autant d'agents cagoulés de la DGSJ inspectent sa maison, saisissent téléphones, tablettes, disques durs et ordinateurs. Trois mois après le meurtre d'un couple de policiers à Magnanville, dans un climat de psychose générale, on lui reproche d'avoir effectué des recherches sur deux gardiens de la paix habitant dans son lotissement. Ses comptes Twitter et Facebook sont passés au crible. La version des faits de Daoudi ? Ces voisins policiers n'auraient pas supporté que son plus jeune fils soit gardé dans la même crèche que leur enfant, et auraient réclamé son exclusion. Avec sa femme, l'assigné aurait alors utilisé Google pour se renseigner sur le pedigree politique des deux représentants de la force publique, soupçonnant une proximité avec l'extrême droite. « *Un simple conflit de voisinage a dégénéré en conspiration terroriste par probabilisme* », jure-t-il aujourd'hui.

— “Je suis devenu une statistique de l'état d'urgence.”

Sourd à cet argument, l'Intérieur fait valoir un principe de précaution, arguant que le transfèrement « *n'est pas une atteinte disproportionnée au respect de sa vie privée et familiale* ». Circonstance aggravante : en épluchant son historique de navigation, les enquêteurs découvrent que Daoudi s'est documenté sur Signal (une application de messagerie chiffrée), sur les IMSI-catchers (les fausses antennes-relais utilisées par les services de renseignement), et qu'il a enregistré une alerte Google au nom de Djamel Beghal (le mentor des djihadistes français, condamné en même temps que lui et toujours emprisonné) pour suivre son actualité. Suffisant pour affirmer que l'assigné tarnais « *entretient des liens resserrés avec le mouvement salafiste* », selon les notes blanches des services.



A Saint-Jean-d'Angély, Kamel Daoudi a gagné un pointage supplémentaire — il doit signer un registre à 9h15, 11h45, 15h15 et 17h45 —, ainsi qu'un couvre-feu de 21 heures à 7 heures. Neutralisé dans l'espace et dans le temps, il a fini par devenir son propre maton, coincé dans un huis clos permanent. « *C'est le supplice de Tantale au quotidien* », souffle-t-il entre deux lampées de café, tout en cherchant un entrefilet que lui a consacré le *Canard enchaîné* de la semaine. A faire des allers et retours entre la gendarmerie et chez lui comme un grimpeur dans une course à étapes, il parcourt jusqu'à 30 kilomètres par jour. Et quand la nuit tombe en fin d'après-midi, il enfle gilet fluo et lampe frontale, et part slalomer entre les poids lourds sur la départementale. Dans une vie rongée par l'ennui, il garde toujours un œil par-dessus son épaule, et s'étonne qu'on ne soit pas davantage « *filochés* » par des policiers en civil. Peut-être ont-ils appris à être discrets. Il commente sa disparition de l'espace public : « *Je suis devenu une statistique de l'état d'urgence alors que celui-ci ne me concerne pas. C'est plus facile de montrer un Daoudi immobilisé que de se pencher sur les failles des services de renseignement.* »

La panique n'est jamais loin

C'est tout le paradoxe de sa situation : alors que l'administration tente de le rendre invisible, on ne voit que lui dans les rues de Saint-Jean-d'Angély. Pour mieux le surveiller, les autorités l'assignent toujours dans des communes de moins de 10 000 habitants. Impossible de se fondre dans la masse. En 2013, sur Rue89, Kamel Daoudi devinait les critères de sélection de ses lieux de résidence : « *De petites villes avec des moyens de transport limités et une communauté musulmane pas trop importante.* » Des endroits sans histoires, des campagnes paisibles, des bourgades anonymes. Des lieux qui ne font pas l'ouverture des journaux télévisés. Comme à chaque parachutage, il a pris ses quartiers dans un hôtel de la commune, aux frais de l'Etat, qui lui assure la demi-pension. D'abord en centre-ville, il a été déplacé le surlendemain de l'attaque contre un marché de Noël à Berlin : sa pension de fortune donnait sur une bande de lutins autour d'un sapin municipal... Désormais, il loge dans un motel de zone industrielle, sous un néon blafard qui crée une atmosphère de mauvais road-trip. De sa chambre exigüe, on aperçoit la D939 et un dépôt de carburant.



A 470 kilomètres de sa famille, l'ancien « *lieutenant de Ben Laden* », comme le surnommait la presse, a trouvé quelques appuis, mais ne s'est pas encore fait d'amis. La greffe peut-elle prendre avec la population locale, quand un gyrophare semble clignoter en permanence au-dessus de sa tête ? Les jeunes sont intrigués. Un minot en survêtement de l'OM avec coupe à la Jul ne sait pas trop comment décrire « *ce truc de ouf* ». Les commerçants, eux, sont aimables mais taiseux. « *Je préférerais ne pas en parler si ça ne vous dérange pas* », s'excuse presque un cafetier. Plus volubile, la réceptionniste du Couett'Hotel, ancienne gendarme, essaie de définir un modus vivendi. « *Il se dit beaucoup de choses* », reconnaît-elle, en expliquant que la veille, des riverains interloqués par la présence d'un deuxième barbu [le journaliste de *Télérama*, ndlr] aux côtés de Daoudi ont failli composer le 17. La panique n'est jamais loin, la tension, chabrolienne. « *Il faut se mettre à la place des habitants. Personne n'a demandé à l'accueillir. S'il est assigné à résidence, c'est qu'il y a une raison. Certains craignent un attentat ici, mais je le traite comme un client. Il est poli, agréable, il fait lui-même sa chambre, nous n'avons déploré aucun souci depuis qu'on l'héberge.* »



Juste avant son arrivée, la maire socialiste, Françoise Mesnard, a tenté de déminer le terrain sur Facebook auprès de ses administrés. Elle soupire devant une décision arbitraire de la Place

Beauvau et explique avoir demandé au préfet son départ rapide. Mais après des menaces de mort contre le crypto-détenu, elle a décidé de supprimer le message. Sollicitée à deux reprises, l'édile n'a pas souhaité nous répondre.

— “Je vous invite à la prudence concernant ce monsieur vertueux et attendrissant.” Une source à Matignon

Après avoir dîner, nous entamons une promenade digestive sur le parking. Un tour, deux tours, dix tours : on ne marche jamais autant qu'avec un assigné à résidence. Dans leur fourgon, trois gendarmes frigorifiés s'éclairent à la lueur froide de leurs smartphones. Ils resteront en faction toute la nuit. Comme toutes les nuits. En faisant les cent pas comme à Fleury-Mérogis, il ressasse : *« C'est triste et je m'excuse par avance auprès de tous les détenus, mais je préférerais la prison : là-bas, j'avais une vie sociale et l'espoir de la libération. Ici, je suis cerné de toutes parts. Des nuits, j'imagine que je m'immole par le feu en place publique. Je me demande si je vis dans un fantasme ou dans la réalité. Comment ne pas devenir fou ? En m'astreignant à une routine ou en remuant ciel et terre ? Je ne peux pas me disqualifier en me suicidant ou en m'enfuyant, alors je me raccroche à deux choses : je ne ressemblerai jamais à ce que les autorités veulent (à savoir un terroriste sanguinaire armé d'une kalachnikov) ; et je pense à mes enfants. »*



Ses gamins, il ne les voit pas beaucoup. La plus grande, issue du premier mariage de sa compagne, a 13 ans. A son entrée en sixième, certains camarades la surnommaient déjà « *la fille d'al-Qaida* ». Destabilisée et fragilisée par une situation qui s'enlise, elle a eu des soucis avec un documentariste de son collègue, il y a quelques mois. Après un échange un peu vif, une enquête a été ouverte par le parquet pour apologie du terrorisme. Rapidement classée, mais pas sans

conséquences : le mémoire de l'Intérieur sur Daoudi en fait mention. La cadette, 6 ans, intériorise. Lors de sa première compétition de judo, elle a préféré se faire appeler par le nom de sa mère, « *sinon ça aurait été la honte* ». L'avant-dernier, 3 ans, peine à comprendre, persuadé que son père l'a abandonné. Comment expliquer à un enfant de cet âge ce que veulent dire ces trois mots : assignation à résidence ? Le benjamin a 1 an, et quand la marmaille se déplace jusqu'à Saint-Jean-d'Angély, il dort mal. Pas facile de cohabiter à six dans une dizaine de mètres carrés. Parfois, entre Daoudi et sa femme, le ton monte, l'exaspération guette.

De gauche économiquement, de droite sur les valeurs

Financièrement, ce n'est guère mieux, alors qu'il faut continuer à régler les honoraires des avocats. Si son autorisation provisoire de séjour l'autorise à travailler, il a toutes les peines du monde à trouver un employeur qui lui fasse confiance et accepte les contraintes d'une vie réglée à la minute près. Titulaire d'une licence en génie mécanique, il voudrait mettre à profit ses connaissances informatiques pour effectuer des missions en free-lance. Sans plus de succès. Pas facile, quand on traîne une réputation de « *djihadiste de la Toile* ». Le ministère de l'Intérieur ne cesse d'ailleurs de le souligner : « [M. Daoudi] *ne participe pas aux charges de la famille et ne contribue aucunement à l'entretien des enfants.* » Ça l'ulcère. Assis au bord de son lit, il oscille entre débrouille et résignation : « *Je suis trop nocif pour mes proches, je dois trouver une solution en les préservant.* »



Ces dernières années, la conjoncture s'est dégradée. Après chaque attentat, les rapports avec la population se sont détériorés. « *Nice a été le coup de grâce, soupire Daoudi. Des femmes, des enfants ont été tués. A partir de ce moment, les gens se sont mis à penser que ça pouvait arriver n'importe où, et les regards ont changé.* » On lui demande ce qu'il pense des attaques qui meurtrissent la France. La question ne le surprend pas, c'est un passage obligé. « *Je les condamne évidemment, la violence est toujours un échec* », lâche-t-il d'une voix calme mais ferme.

A tâtons, on cherche la bonne distance. On voudrait sonder le fond de son âme, mais comment ? L'Etat assure qu'il est menaçant. Lui jure que non. Les autorités le dépeignent en salafiste radical. Lui ne se revendique d'aucun courant de l'islam. « *Je vous invite à la prudence concernant ce monsieur vertueux et attendrissant* », nous écrit une source à Matignon. Qui croire ? « *Je me définis comme un musulman de gauche économiquement et de droite sur les valeurs, sans être arc-bouté sur les questions de société.* » On objecte qu'il a été condamné par la justice. Qu'il a connu une détention compliquée, jalonnée de problèmes disciplinaires, de séjours au mitard et de transferts répétés : Fresnes, La Santé, Fleury, Lyon, Mulhouse, Besançon, Clairvaux, Moulins. On

lui fait remarquer qu'il a un certain talent pour se retrouver dans des zones infréquentables, en des temps troublés. Comment atterrit-on à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, en 2001 ? « *J'étais au mauvais endroit au mauvais moment* », répond-il sibyllin. On insiste, forcément. « *Je sortais d'un divorce, j'étais en pleine quête identitaire. C'était psychanalytique.* »

— “Quand on est marqué au fer rouge, on a beau porter un badge ‘Je suis Charlie’, on est toujours marqué au fer rouge”

Retourner en Algérie ? Il s'y refuse, même s'il pourrait ne pas avoir le choix. Il y a quelques semaines, le physicien binational Adlène Hicheur, condamné pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste en 2012, libéré, puis assigné à résidence dans l'Hexagone après son expulsion du Brésil, a supplié le Conseil d'Etat de l'amputer de sa nationalité française pour rentrer de l'autre côté de la Méditerranée. Il a fini par obtenir gain de cause. De quoi créer un précédent angoissant pour Daoudi, qui craint de voir la décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) remise en cause. « *Mes codes sont français, et mes enfants ne parlent pas la langue* », proteste-t-il. « *Je n'ai aucun avenir là-bas, et ma famille encore moins.* » Originaire de Sedrata, sur les Hauts Plateaux, il est arrivé dans l'Hexagone à l'âge de 5 ans. Une immigration qu'il n'a jamais pardonné à son père, un maquisard torturé à l'âge de 15 ans par l'armée française. Il ne lui adresse plus la parole. Dans sa construction d'homme, la guerre reste là, béante. Il parle d'un « *trou noir* », et n'a pas mis les pieds dans son pays natal depuis plus de vingt ans.



Dans son centre de rétention à ciel ouvert, Kamel Daoudi croit-il encore à une issue heureuse ? Officiellement, sa situation est toujours « *temporaire* ». A lui seul, il résume une question à laquelle la classe politique — toutes sensibilités confondues — ne trouve pour l'heure aucune réponse : quel sort notre société doit-elle réserver aux individus de son pedigree ? « *J'ai commencé à me faire à l'idée que ma situation n'allait pas s'améliorer au moment de l'affaire Merah* », concède notre assigné. Deux autres déclis suivront : l'affaire Hicheur, et le cas Farid Benyettou. Reconverti dans le secteur hospitalier, le mentor repent des frères Kouachi s'est répandu dans les médias pour le second anniversaire du double attentat contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher. Les familles de victimes n'ont pas toléré qu'il prenne la parole, le poussant à faire ensuite vœu de silence.

Trente-cinq demandes d'asile, toutes refusées

« J'ai pris conscience de la réalité, explique Daoudi. Quand on est marqué au fer rouge, on a beau porter un badge "Je suis Charlie", on est toujours marqué au fer rouge ». Enfermé dans une voie sans issue, il en rirait presque nerveusement, alors qu'on écluse un tonic sur la bien-nommée place du Piloni : « Pour me réhabiliter, il faudrait que je sauve le président, et encore ! » De temps à autre, il se hasarde à évoquer l'avenir, cette ligne d'horizon floue qui ne cesse de se dérober. Le captif a envoyé trente-cinq demandes d'asile, toutes refusées. Par défi ou par désespoir, il a même sollicité la Corée du Nord. Alors il scrute la campagne présidentielle avec attention, guette l'effet papillon et les bouleversements géopolitiques. Il est devenu maladivement curieux, surinformé. Mais au petit jeu des pronostics, la réalité finit toujours par reprendre le dessus. Déjà, il faut enfourcher ce maudit vélo. Rouler, revenir. « Combien de temps ça va encore durer ? »



SUR LE MÊME THÈME

Chroniques françaises, épisode 4

Réfugiés chez l'habitant dans le Var [Abo](#)

Chroniques françaises, épisode 3

A Cholet, tailleurs de pierre en fils [Abo](#)

Chroniques françaises, épisode 2

Sein, îlot de résistances

Chroniques françaises, épisode 1

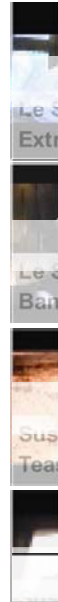
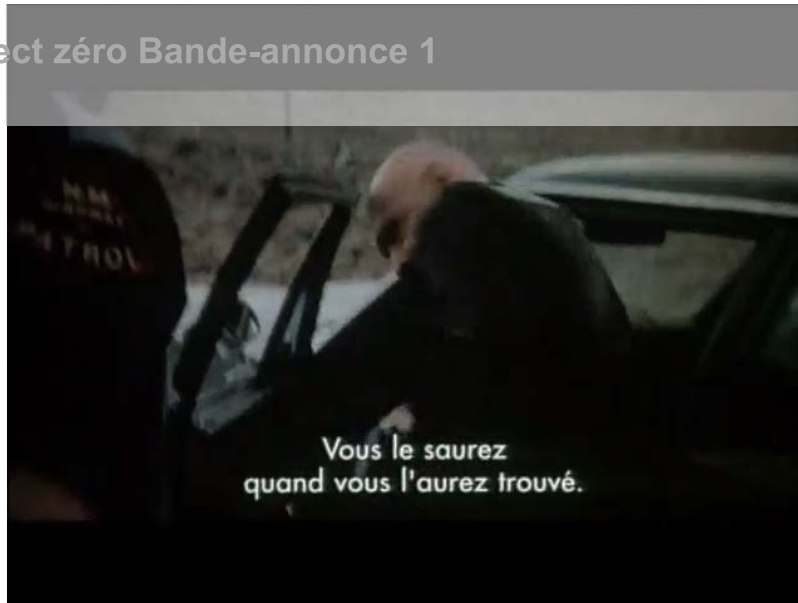
Les lettres, les colis... et le pain ? [Abo](#)

Le monde bouge Chroniques françaises

Sur le web : Suspect zéro Bande-annonce 1

Suspect zéro Bande-annonce 1

01:41



[Video Smart Player](#) invented by [Digitika](#)

Postez votre avis

IDENTIFIEZ-VOUS

[Se connecter](#)

PAS ENCORE INSCRIT ?

[Créer un compte](#)

Tous les propos contraires à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés. En postant votre avis, vous autorisez la publication de votre contribution, en ligne et dans les pages de Télérama. Une orthographe et une mise en forme soignées facilitent la lecture (évités capitales et abréviations).